Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 126

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les cantons

VAUD



Une galère du XVIIº pour le Léman

En construction à Morges depuis 1995 à l'initiative de l'Association lémanique pour la construction de la galè-

re La Liberté, La Liberté est en passe d'être achevée et devrait être mise à l'eau au printemps prochain. D'ores et déjà, le chantier est ouvert au public tous les jours de 10 h à 18 h. 350 personnes, auparavant au



chômage, sont mobilisées pour construire ce gigantesque bateau de 55 m de long, fidèle réplique d'une galère méditerranéenne. La Liberté, construite avec quatre sortes de bois (chêne, mélèze, pin

et sapin) comptera 51 rames et des cabines pouvant héberger trente personnes. Destinée à des croisières de plusieurs jours, à des animations de type culturel, sportif ou touristique, mais aussi à l'initiation des enfants à la navigation ancienne, nul doute que la galère ne devienne dès sa mise à l'eau une véritable attraction de la région.

FRIBOURG



À Bussy/FR, près de Payerne, sur le tracé de l'A1, les archéologues chargés par l'État de Fribourg d'ex-

En Bref

Uri - Les Uranais veulent continuer de donner leur avis sur tous les projets de lois du canton. Ils ont rejeté l'introduction du Référendum législatif facultatif. Uri conserve donc le Référendum législatif obligatoire.

Obwald - Les Obwaldiens ont approuvé par 3 604 voix contre 2 217 une nouvelle loi fiscale qui prévoit l'introduction de la taxation annuelle et la centralisation du système fiscal cantonal.

Zoug - Le peuple a approuvé par 17 012 voix contre 16 375 la construction d'un nouvel hôpital, mais a refusé le crédit correspondant de 105 millions de francs par 16 908 voix contre 16 312. Le rejet du crédit-cadre contraint le gouvernement et le Parlement à élaborer un nouveau plan de financement.

Bienne - Par 6765 voix contre 2401, les Biennois ont approuvé le plan de quartier du port de plaisance.

Jura bernois - Les citoyens de Malleray et Bévilard ont donné le feu vert au projet de fusion de leurs communes.

Lucerne - Le Gouvernement lucernois a fermé une école primaire privée dirigée par une scientologue à Littau. Tessin - Deux adolescents ont été condamnés, hier à Lugano pour avoir extorqué brutalement 120 000 francs à un camarade russe dans une école privée près de Lugano. Les deux jeunes, un Russe et un Kazakh ont écopé chacun de 18 mois de prison avec sursis. La victime, âgée de 15 ans, a vécu 6 mois d'enfer dans cet institut privé ou l'inscription coûte 45 000 francs par année. Lorsque l'affaire a été découverte, les brutalités, voire les tortures étaient devenues presque quotidiennes. Celles-ci se déroulaient à l'école même.

À la suite des plaintes virulentes des communes, la police tessinoise a effectué une descente dans trois magasins de produits dérivés du chanvre à Lugano et Bellinzone. Quatre personnes ont été arrêtées et les échopes fermées. Une quantité importante de drogue a été saisie. L'un des magasins disposait même d'un local de consommation pour les clients.

Bâle - « L'Humour et le stress », le 4° Congrès international sur l'humour dans la thérapie, a réuni 600 personnes à Bâle.

Un Suisse de 29 ans a été condamné à 4 ans et 3 mois de prison ferme pour chantage et violation de la loi sur les explosifs. En août 98, le prévenu avait menacé de faire sauter une bombe si la Migros ne lui versait pas 800 000 francs. Pour bien prouver qu'il ne plaisantait pas, le prévenu a fait exploser une petite bombe artisanale dans un magasin de Migros-Bâle.

Valais - La centrale thermique de Chavalon au-dessus de Vouvry sera démantelée.

L'idée d'un enseignement bilingue fait petit à petit son chemin. Un projet d'enseignement des langues est en préparation. Il prévoit l'enseignement dès la 3° année. La langue partenaire pourrait s'étendre à 40% du programme et toucher une branche principale.

Genève - Dans l'affaire du sang contaminé, la Cour de cassation a confirmé la condamnation à 12 mois avec sursis de l'ancien directeur du Laboratoire central de la Croix-Rouge. Elle a rejeté tant le recours du professeur Haessig que celui des hémophiles infectés par le virus du Sida. Il y aura probablement, de part et d'autre, recours au Tribunal fédéral. Le club La Genevoise a remporté le 13 novembre la première Coupe d'Europe de pétanque, face aux Suédois de Lindome. Sept nations étaient candidates pour le premier titre d'une compétition née, non en France comme on pouvait s'y attendre, mais en Suède.

Neuchatel - Trois hommes de La Chaux-de-Fonds ont été mis à l'amende à Levier, Jura français, pour avoir cueilli trop de champignons. Le coffre de leur voiture contenait 49 kilos de cèpes alors que la réglementation française fixe un contingent de 2 kilos par personne. Arrêtés, ils ont dû rendre le sur-

humer le passé du lieu, mettent au jour des voies de communications et un site occupé sans rupture depuis des millénaires. Une guarantaine de sites ont été découverts et les 3/4 fouillés. Des témoins de la présence des derniers chasseurscueilleurs (10 000 à 5 000 ans avant J.-C.) ont été décelés. La période du néolitithique a laissé des artefacts en silex et de rares tessons de céramiques, mais c'est l'âge du fer qui a donné le plus de découvertes : à Châbles/Les Biolleyres une nécropole où inhumations et incinérations remontent à l'âge du bronze moyen, env. 1400-1300 avant J.-C.; à Sevaz/Tudinges, des fragments de

vases grecs produits à Athènes au milieu du V° siècle avant J.-C.

ZÜRICH L'association Solidarité chrétienne internationale exclue de l'ONU

À la demande du Soudan, une majorité d'États ont voté, dans le cadre du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), l'exclusion de Solidarité chrétienne internationale (CSI), une ONG basée à Zürich et spécialisée dans le rachat d'esclaves noirs du Sud Soudan. CSI est accusée de ne pas avoir respecté les

règlements de l'ONU lors de la dernière session de la Commission des droits de l'homme en mars dernier à Genève. L'association perd ainsi son statut consultatif auprès des Nations unies. CSI avait réussi ces dernières. années à obtenir la libération de quelque 15 000 personnes, en majorité des femmes et des enfants de confessions chrétienne et animiste, contre un versement en général de 50 dollars par personne. C'est cette méthode qui avait provoqué dernièrement une polémique avec l'UNI-CEF. Celle-ci estimait qu'elle entretenait le trafic et ne s'attaquait pas à sa cause, la guerre civile au Sud Soudan.

plus et payer 900 francs français d'amende.

À la tête d'une petite équipe de chercheurs, le physicien Pierre Thomann développe à l'observatoire cantonal de Neuchâtel, une horloge atomique précise aux dix milliardièmes de seconde par an. Coût de l'opération: 10 millions de francs

Fribourg - Les familles fribourgeoises et les contribuables ayant un revenu imposable de 50 000 à 100 000 francs pourraient payer moins d'impôts à l'avenir. Un avant-projet est mis en consultation.

Pionnier en Suisse, le canton de Fribourg veut introduire l'enseignement bilingue dès les petites classes. D'ici à 2007, tous les cercles scolaires devront offrir à leurs élèves suivant la scolarité obligatoire, un enseignement bilingue à raison de 15 à 20 % du programme. Les enseignants sont inquiets pour l'acquisition du vocabulaire propre à la première langue. D'autre part des disparités pourraient apparaître entre communes riches et communes pauvres.

Un nouveau lynx fait parler de lui dans la région de Charmey/FR. Il a tué 7 moutons en dix jours. Il s'agit sans doute d'un animal sans émetteur. Les éleveurs de moutons ne veulent pas que des lynx soient déplacés dans des régions où le félin n'est pas encore présent. La Loi de la chasse n'autorise la réintroduction d'animaux sauvages pro-

tégés que si elle ne nuit pas à l'agriculture.

Vaud - Affaire Bobst : En août 98, un inconnu avait envoyé une bombe qui devait grièvement blesser deux collaborateurs de l'entreprise. Le 26 septembre 98, la police diffusait des photos du suspect n°1 qui avait été filmé à la poste de Cornavin/Genève, cela sans aucun succès. Dans le cadre d'une rubrique consacrée à 6 crimes non élucidés, la revue Sélection du Reader Digest (100 millions de lecteurs) va publier cette photo. C'est le dernier espoir des policiers. La même publication sur une chaîne de TV aux E-U n'a rien donné.

Le site Internet de la région du Léman (www.region-du-leman.ch) a la cote auprès des surfeurs, puisqu'il enregistre actuellement 12 000 visiteurs par mois. Le site permet d'accéder aux sites de toutes les destinations, à la liste de toutes les manifestations organisées dans l'année, à un menu Tourisme d'affaires, ainsi qu'à une quantité d'infos pratiques y compris la météo! Dernière nouveauté: une rubrique Info Médias destinée aux journalistes avec un choix de textes de presse et une banque de photos.

Dans des amanites des Césars achetées sur le marché de Vevey, s'étaient glissées quelques amanites phalloïdes. À l'état jeune, en forme d'œuf, ces champignons se ressemblent parfaitement. Alertés par un goût amer, les acheteurs ont averti le Contrôle des denrées alimentaires qui a trouvé des traces de phalloïde dans les épluchures. Après 2 jours d'hospitalitation et traitement préventif ils ont été mis hors de danger. La vente d'amanites jeunes en œuf a été interdite.

À Lausanne, le métro roulera sur pneu et sera prolongé. En 2003 il reliera Ouchy à Epalinges. Les Canadiens de

Bombardiers et le Français Alsthom ont remis une offre.
C'est une première, depuis le 11 octobre, deux détenus portent des bracelets électroniques et bénéficient d'un système de détention en milieu ouvert, avec horaire strict pour se rendre à leur travail, et couvre-feu à 18 heures.

